

Zeitschrift: Bulletin de la Société suisse de Numismatique
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique
Band: 1 (1882)
Heft: 1

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

DE LA

Société suisse de Numismatique

Le bulletin est envoyé **gratuitement** à tous les **membres actifs** de la Société; pour les personnes ne faisant pas partie de la Société l'abonnement annuel est fixé à 6 francs, étranger port en sus.

Les demandes, offres ou annonces quelconques, seront payées à raison de 20 cent. la ligne (corps 8); pour annonces répétées 15 centimes la ligne; les sociétaires jouiront d'une remise de 10 0/0 sur les prix ci-dessus.

Adresser tout ce qui concerne le Bulletin au Secrétaire de la Société, **M. Ant. Henseler, 30, Grand'rue, Fribourg** (Suisse).

Das Bulletin der schweizerischen numismatischen Gesellschaft wird allen Activ-Mitgliedern gratis zugesandt; für die Ehr- und Nichtmitglieder ist das Abonnement auf 6 Franken jährlich festgesetzt; für das Ausland wird das Porto hinzugerechnet.

Die Insertions-Gebühr für **Anfragen, Offerten oder Anzeigen** werden mit 20 Cts. pro Zeile bezahlt. Die Mitglieder erhalten 10 0/0 Rabatt.

Alle Arbeiten, Anzeigen und Reclamationen sind an den Sekretär der schweizerischen numismatischen Gesellschaft, **Hrn. Ant. Henseler, 30, Reichengasse, Freiburg** (Schweiz) zu adressiren.

Au mois de décembre 1879, la fondation d'une *Société suisse de Numismatique* était l'objet d'une discussion et d'une correspondance assez active entre *deux amateurs*.

Après avoir communiqué leur idée à quelques numismatistes suisses bien connus par leurs travaux, lesquels répondirent les uns par un refus, d'autres par quelques bonnes paroles d'encouragement, les deux promoteurs risquèrent une circulaire à un grand nombre d'amateurs, dans laquelle ils exposaient leur projet et sollicitaient une appréciation.

Quarante adhésions répondirent à ce premier appel et une assemblée fut convoquée, le 14 décembre 1879, à l'Hôtel du Faucon, à Fribourg.

Plusieurs personnes, empêchées de se présenter, adressèrent leurs cartes de convocation en retour, donnant aux organisateurs procuration pour tout ce qui serait décidé lors de cette première réunion.

M. le D^r Trachsel à Lausanne, promoteur de la Société et doyen d'âge, fut prié d'ouvrir la séance. La *Société suisse de Numismatique* fut déclarée **constituée**, et le bureau composé comme suit :

M. le D^r Trachsel, à Lausanne, *Président*,

M. l'abbé Gremaud, prof., à Fribourg, *Vice-Président*,

M. Hermann Dreyfuss, à Zurich, *Caissier*,

M. Ant. Henseler, à Fribourg, *Secrétaire*.